

« Encadrement Versement Espèces » : Postier-es, pas flics !

- Sous couvert de lutte contre le blanchiment d'argent, nous allons nous transformer en enquêteurs !
- Des milliards d'euros peuvent traverser la planète en un seul clic, sans aucun contrôle...vers des paradis fiscaux ! ■ Par contre, pour les versements en liquide sur les comptes, les titulaires des comptes LBP devront déclarer l'origine des fonds dès le premier euro !

C'est quoi l'idée ?

→ Ce n'est sûrement pas pour lutter contre le blanchiment. Sauf à penser que le versement de quelques dizaines d'euros sur un compte peut relever de la fraude organisée, voire de la lutte contre le terrorisme...comme le communique la direction du Réseau.



→ En effet, pour tout dépôt de liquide inférieur à 1500€, à nous, les Chargés de Clientèle, de demander au titulaire du compte l'origine des fonds versés,

même pour 20€. Bonjour le malaise pour tout le monde !

→ Les exigences de LBP risquent de ce fait de mal passer auprès des clients. La fréquence des incivilités/agressions vont encore augmenter. Une des obligations de l'entreprise est pourtant d'assurer la sécurité de ses employés.

Bon, la direction prévoit qu'en cas de problème, l'encadrement sera chargé de déminer la situation. Reste juste à espérer qu'un encadrant soit disponible, ou que je ne travaille pas en bureau agent seul... Après, la direction pourra toujours nous organiser des formations sur les incivilités et organiser des groupes de travail sur le sujet !!

La Poste reste le dernier réseau bancaire où l'on peut retirer et verser du cash en face à face. Quoique ? Les nouveaux formats de bureaux sont « sans argent »...

C'est plutôt de ce côté là qu'il faut regarder : cette décision bancaire arrange bien les affaires des dirigeants de La Poste. En plus d'être une forme déguisée d'externalisation, cette mesure est un repoussoir supplémentaire, une fois de plus, pour la clientèle la plus fragile.

Quand on veut tuer son chien....

Sud revendique :

- Le retrait de cette mesure, comme toutes celles génératrices d'incivilités
- Du personnel en nombre pour couvrir toutes les positions de travail et des recrutements pour combler chaque départ.
- La titularisation de tous les précaires.

